



ALIMENTS INFANTILES DE DIVERSIFICATION

Première caractérisation du
secteur (données 2012)

SYNTHESE



EDITION 2014

Le secteur des aliments infantiles de diversification rassemble l'ensemble des produits à destination des nourrissons et enfants en bas âge, à l'exception des laits infantiles. Il est ainsi composé de références d'une grande diversité, à base de fruits, de céréales, de produits laitiers, de légumes ou de viande.

L'étude des aliments infantiles de diversification porte sur 976 produits recueillis en 2012, et répartis en 15 familles, elles-mêmes regroupées en 2 catégories : les **aliments infantiles à base de fruits et/ou de produits laitiers et/ou de céréales** regroupant les boissons aux fruits et/ou plantes ; céréales lactées ; céréales instantanées reconstituées ; biscuits ; desserts lactés ; desserts à base de fruits et céréales ; desserts à base de fruits, et les **aliments infantiles à base de légumes et/ou de viande/poisson** comprenant les soupes ; préparations de légumes ; plats légumes pomme de terre ; plats légumes céréales ; plats légumes pomme de terre lait/crème ; plats légumes céréales lait/crème ; plats viande/poisson avec légumes et/ou féculents ; préparations de viandes.

L'ensemble des produits étudiés couvre¹ au moins 88% du marché des aliments infantiles de diversification, en volume.

En nombre de références, le segment des marques nationales (74%) est majoritaire, suivi par les marques de distributeurs (19%), le hard discount (5%) et les distributeurs spécialisés (2%).

Le secteur des aliments infantiles de diversification est régi par un cadre réglementaire défini par le règlement UE n°609/2013² et par la directive 2006/125/CE³.

Ces derniers fixent des exigences relatives :

- à l'encadrement des teneurs en nutriments (les nutriments et les teneurs fixées sont spécifiques à chaque produit, et détaillés dans l'Annexe 2 du rapport *Etude du secteur des aliments infantiles de diversification – Oqali – Données 2012 – Edition 2014*) ;
- à l'étiquetage obligatoire des nutriments suivants : valeur énergétique, glucides, lipides, protéines, vitamines et minéraux réglementés.

¹ Ratio des volumes des produits identifiés par l'Oqali versus le volume total du marché retracé par Kantar Worldpanel.

² Règlement (UE) n°609/2013 du parlement européen et du conseil du 12 juin 2013 concernant les denrées alimentaires destinées aux nourrissons et aux enfants en bas âge, les denrées alimentaires destinées à des fins médicales spéciales et les substituts de la ration journalière totale pour contrôle du poids et abrogeant la directive 95/52/CEE du Conseil, les directives 96/8/CE, 1999/21/CE, 2006/125/CE et 2006/141/CE de la Commission, la directive 2009/39/CE du Parlement européen et du Conseil et les règlements (CE) n°41/2009 et (CE) n°953/2009 de la Commission - <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2013:181:0035:0056:FR:PDF>

³ Directive 2006/125/CE de la Commission du 5 décembre 2006 concernant les préparations à base de céréales et les aliments pour bébés destinés aux nourrissons et aux enfants en bas âge - <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32006L0125&qid=1406209486974&from=FR>

L'étude des paramètres de l'étiquetage (Figure A) a mis en évidence que la totalité des aliments infantiles de diversification étudiés présente un étiquetage nutritionnel (97% des produits présentant un étiquetage nutritionnel détaillé de groupe 2/2+). 55% des produits considérés présentent des allégations nutritionnelles, portant principalement sur les vitamines et minéraux, et 22% des allégations de santé, portant avant tout sur les acides gras essentiels. Aucun d'entre eux ne présente de repère nutritionnel. En effet, les RNJ ou les ANC sont définis uniquement pour les adultes, et non pour les nourrissons et enfants en bas âge. 29% présentent des recommandations de consommation et 39% font l'objet d'adjonction de vitamines et/ou de minéraux. 76% des produits étudiés présentent une portion indiquée : de 250ml pour la totalité des céréales lactées et la majorité des soupes ; 200g pour la majorité des plats légumes pomme de terre lait/crème, des plats légumes céréales lait/crème et des plats viande/poisson avec légumes et/ou féculents ; et des portions inférieures pour les biscuits (10g en moyenne). Les tailles de portions sont liées aux modes de consommation et à la nature des produits (à consommer en accompagnement, en goûter, en plat complet...), ainsi qu'à l'âge des enfants auxquels les produits sont destinés pour les produits de la catégorie des aliments infantiles à base de légumes et/ou de viande/poisson. Enfin, 55% des produits étiquettent des valeurs nutritionnelles à la portion.

Concernant les segments de marché, les 4 segments privilégient l'étiquetage nutritionnel détaillé de groupe 2/2+ : la totalité des produits de distributeurs spécialisés, 98% des produits de marques de distributeurs, 97% des produits de marques nationales et 94% des produits issus du hard discount. En proportion, les produits issus du hard discount présentent le plus d'allégations nutritionnelles (65% des produits du segment) et de recommandations de consommation (81%), alors que les produits de marques nationales sont les seuls à présenter des allégations de santé (29% des produits du segment) et présentent le plus d'adjonctions de vitamines et/ou minéraux (50%). Les produits de distributeurs spécialisés présentent quant à eux le plus de portions indiquées (100%) et de valeurs nutritionnelles à la portion (100%).

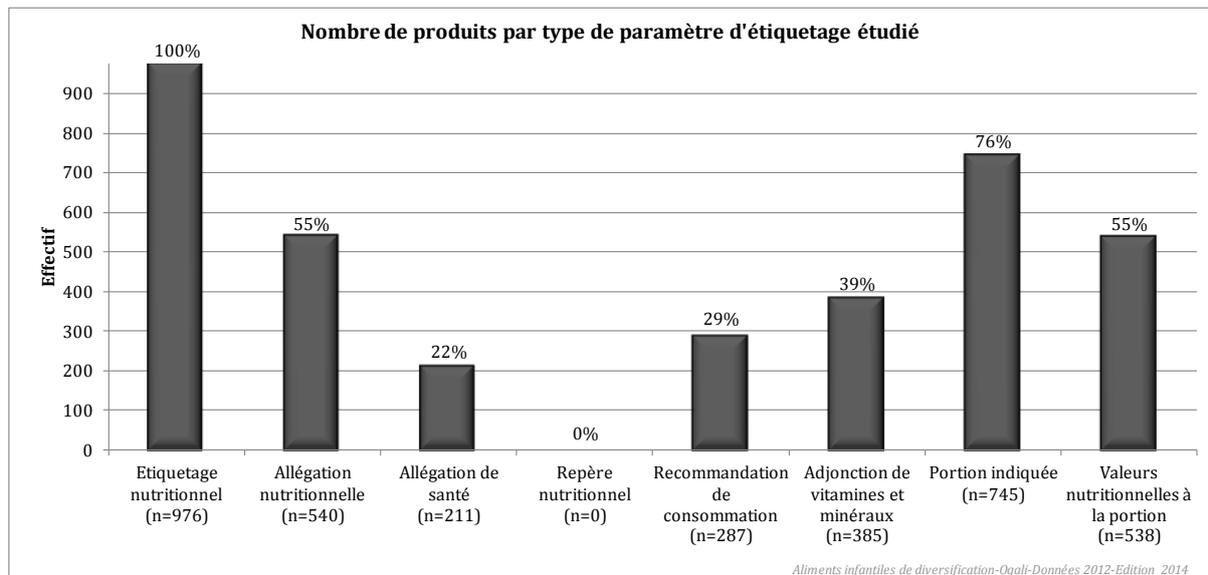
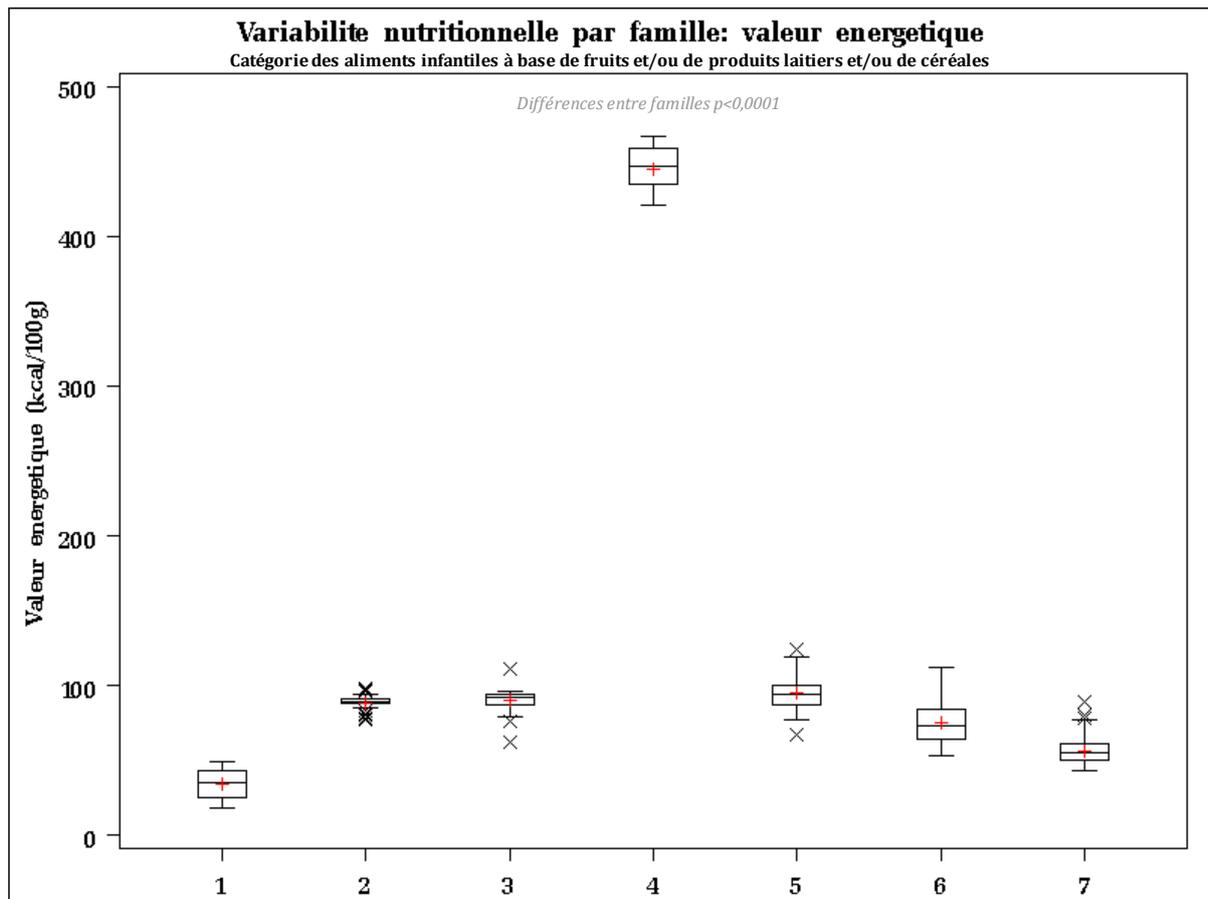


Figure A : Principaux paramètres d'étiquetage suivis pour les 976 aliments infantiles de diversification étudiés.

L'étude des valeurs nutritionnelles pour 100g ou 100ml a montré qu'il existe des différences significatives entre familles de la catégorie des aliments infantiles à base de fruits et/ou de produits laitiers et/ou de céréales pour la valeur énergétique, les glucides, les sucres, les lipides, les acides gras saturés, les protéines, les fibres, et le sodium. La diversité des références regroupées dans cette catégorie (à base de fruits, de céréales ou de produits laitiers) explique les différences significatives observées entre les familles. Plus particulièrement, les différences observées entre les valeurs énergétiques moyennes (Figure B) s'expliquent en grande partie par les principaux ingrédients contenus dans les produits. Les **boissons aux fruits et/ou plantes (1)** présentent la valeur énergétique moyenne la plus faible (34kcal/100ml) car leurs teneurs moyennes en lipides, protéines et fibres sont proches de 0. Les glucides, et plus particulièrement les sucres, expliquent toute la valeur énergétique. Les **desserts à base de fruits (7)** présentent une valeur énergétique moyenne inférieure à celles des autres familles (57kcal/100g) car, de la même façon que pour les boissons aux fruits et/ou plantes, les teneurs moyennes en lipides et protéines sont proches de 0. Par contre, les fruits ne subissant pas le même procédé que les boissons, les fibres alimentaires contribuent de façon non négligeable à la valeur énergétique avec les glucides, et en particulier les sucres. Les **desserts à base de fruits et céréales (6)** présentent une valeur énergétique moyenne un peu plus élevée (75kcal/100g). L'écart est principalement dû à la présence de céréales. De même que pour les familles des boissons aux fruits et/ou plantes et des desserts à base de fruits, les sucres représentent la majorité des glucides. Les valeurs énergétiques moyennes des **céréales lactées (2)** et des **céréales instantanées reconstituées (3)**, respectivement de 89 et 90kcal/100ml, s'expliquent par leurs teneurs en glucides, mais aussi en lipides, en protéines et en fibres. Les céréales et le lait infantile contribuent à apporter tous les macro nutriments à ces produits. Les **desserts lactés (5)** présentent une valeur énergétique moyenne un peu plus élevée (96kcal/100g), due aux glucides, lipides et protéines apportés par les produits laitiers. Enfin, la valeur énergétique moyenne plus élevée observée pour les **biscuits (4)** (445kcal/100g) est due à des teneurs moyennes en macro nutriments plus importantes que celles relevées dans les autres familles. Plus particulièrement, la teneur moyenne en glucides des biscuits est élevée (73,6g/100g). La portion indiquée relativement faible (10g en moyenne) conseillée pour ces produits permet de relativiser les valeurs nutritionnelles observées.

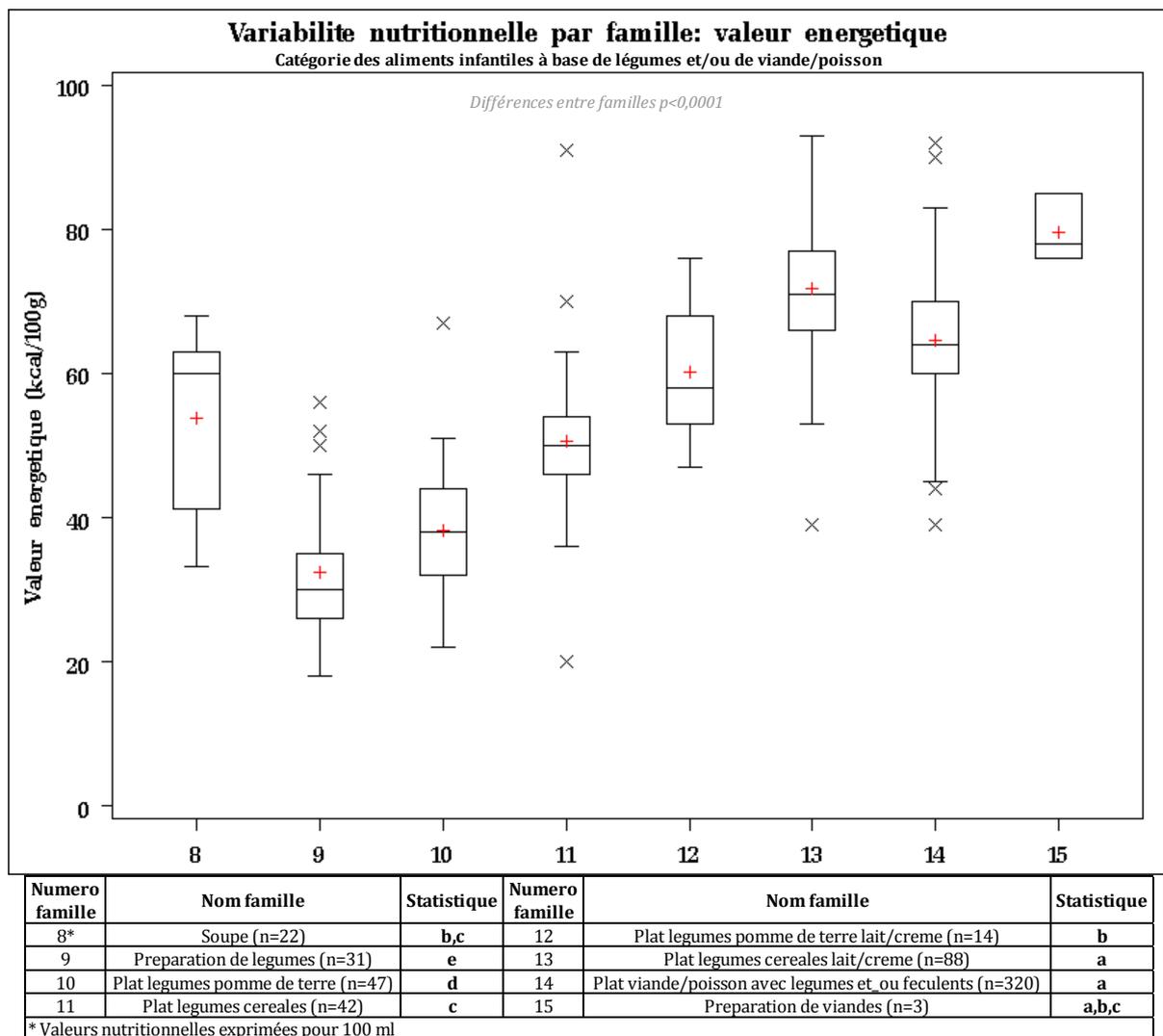


Numero famille	Nom famille	Statistique	Numero famille	Nom famille	Statistique
1*	Boisson aux fruits et/ou plantes (n=24)	g	5	Dessert lacte (n=80)	b
2*	Cereales lactees (n=46)	d	6	Dessert a base de fruits et cereales (n=32)	e
3*	Cereales instantanees reconstituees (n=67)	c	7	Dessert a base de fruits (n=147)	f
4	Biscuit (n=13)	a	* Valeurs nutritionnelles exprimées pour 100 ml		

Aliments infantiles de diversification -Oqali-Données 2012-Edition 2014
Figure B : Variabilité des valeurs énergétiques (kcal/100g ou 100ml) au sein des aliments infantiles de diversification de la catégorie des aliments à base de fruits et/ou de produits laitiers et/ou de céréales étudiés.

La catégorie des aliments infantiles à base de légumes et/ou de viande/poisson présente également des différences significatives entre familles pour la valeur énergétique, les glucides, les sucres, les lipides, les acides gras saturés, les protéines, les fibres, et le sodium. Des produits à base de légumes, de céréales, de viande ou de produits laitiers sont regroupés dans cette catégorie, ce qui explique les différences significatives observées entre les familles, en accord avec le classement des produits basé sur les principaux ingrédients qu'ils contiennent. En particulier, la valeur énergétique moyenne (Figure C) des **préparations de légumes (9)** est la plus faible : 32kcal/100g. Elle est principalement due à la teneur en fibres qui est la plus élevée de la catégorie, ainsi qu'à la teneur en glucides. Les produits de cette famille ne contiennent que très peu de lipides. Les **plats légumes pomme de terre (10)** présentent une valeur énergétique moyenne légèrement plus élevée : 38kcal/100g. Proportionnellement, la valeur énergétique est plus apportée par les glucides que par les fibres. De la même façon que pour les produits précédents, la teneur moyenne en lipides est très faible. La valeur énergétique moyenne intermédiaire des **plats légumes céréales (11)** (51kcal/100g) est due aux teneurs moyennes en glucides et en lipides intermédiaires par rapport à celles des autres familles. Les **soupes (8)**, les **plats légumes pomme de terre lait/crème (12)** et les **plats viande/poisson avec légumes et/ou féculents (14)** présentent des valeurs énergétiques moyennes légèrement

plus élevées (54kcal/100ml, 60 et 65kcal/100g respectivement), dues en partie à leurs teneurs moyennes en lipides plus élevées que pour les familles précédentes. La diversité des ingrédients contenus dans ces produits implique que tous les macro nutriments contribuent à la valeur énergétique. Les **plats légumes céréales lait/crème (13)** présentent les teneurs moyennes en glucides et en sucres les plus élevées de la catégorie, ainsi que des teneurs moyennes en lipides, protéines et fibres dans la tranche supérieure. La valeur énergétique moyenne relevée est donc parmi les plus élevées (72kcal/100g). Enfin, la valeur énergétique moyenne des **préparations de viandes (15)** (80kcal/100g), plus importante que celles des autres familles, s'explique principalement par les teneurs moyennes en lipides et en protéines, qui sont les plus élevées de la catégorie. A l'inverse, la famille présente des teneurs moyennes en glucides et en fibres alimentaires plus faibles que celles de toutes les autres familles.



Aliments infantiles de diversification -Oqali-Données 2012-Edition 2014

Figure C : Variabilité des valeurs énergétiques (kcal/100g ou 100ml) au sein des aliments infantiles de diversification de la catégorie des aliments à base de légumes et/ou de viande/poisson étudiés.

Il existe également une variabilité intra-famille suivant les familles et les nutriments. Les teneurs en nutriments varient selon le type de fruit, de légume ou de céréale présent dans le produit. Notamment, les desserts à base de banane présentent des valeurs énergétiques plus élevées que la moyenne observée pour la famille des desserts à base de fruits, et les produits à base de petits pois et/ou de maïs ou à base de patate douce ont des teneurs en glucides et des

valeurs énergétiques plus élevées que celles des autres produits de leurs familles. Toutefois, les variabilités intra-famille des familles de la catégorie des aliments à base de fruits et/ou de produits laitiers et/ou de céréales et de la catégorie des aliments à base de légumes et/ou de viande/poisson sont en partie limitées par la directive 2006/125/CE⁴ qui encadre ces produits.

Les variabilités nutritionnelles entre les familles peuvent notamment s'expliquer par la diversité des références étudiées dans le secteur des aliments infantiles de diversification, ainsi que par les modes de consommation et les besoins spécifiques des enfants auxquels sont destinés les produits.

La variabilité intra-famille est principalement liée aux ingrédients utilisés (type de légume ou de fruit, ajout de crème, de céréales...) et, pour la catégorie des aliments à base de légumes et/ou de viande/poisson, à l'âge des enfants auxquels sont destinés les produits.

Au vu des tailles moyennes de portions indiquées et des modes de consommation des produits extrêmement variables selon les familles pour la catégorie des aliments infantiles à base de fruits et/ou de produits laitiers et/ou de céréales, il a paru intéressant d'étudier la variabilité nutritionnelle à la portion et de la comparer à celle pour 100g ou 100ml. Des écarts entre les teneurs moyennes pour 100g et à la portion sont observés pour certaines familles et certains nutriments, conduisant à des modifications dans le classement des familles et dans les différences significatives mises en évidence. Ainsi, des écarts majeurs entre les valeurs nutritionnelles pour 100g et à la portion sont observés pour les 8 nutriments du groupe 2 pour la famille des biscuits. Pour 100g, les biscuits présentaient des teneurs moyennes significativement plus élevées que celles des autres familles, pour tous les nutriments. A la portion (de 10g en moyenne), les biscuits présentent les teneurs moyennes les plus faibles de la catégorie, ou parmi les plus faibles selon les nutriments. Au sein de la famille des céréales lactées, les valeurs nutritionnelles pour 100ml étaient intermédiaires pour la plupart des nutriments. A la portion, elles sont les plus élevées ou dans la tranche supérieure selon les nutriments.

Pour conclure, les variabilités importantes de composition nutritionnelle observées entre les familles s'expliquent par la grande diversité de produits présents au sein du secteur des aliments infantiles de diversification. Les variabilités relevées au sein des familles s'expliquent par la diversité de recettes mises en œuvre. Cependant, des améliorations pourraient être envisagées sur les teneurs en sucres ajoutés de certains produits, notamment dans les familles des boissons aux fruits et/ou plantes et des desserts lactés. Parmi les produits de la catégorie des aliments infantiles à base de légumes et/ou de viande/poisson qui contiennent du sel ajouté (dont les quantités sont encadrées et relativement faibles pour les produits étudiés), il pourrait être envisagé de travailler sur une diminution de ces teneurs. Toutefois, les aliments infantiles de diversification sont des produits destinés à être consommés par des nourrissons et des enfants en bas âge, dont les besoins nutritionnels sont spécifiques. Pour assurer la couverture de ces besoins, la réglementation fixe des bornes spécifiques à chaque produit, pour certains nutriments. Les possibilités de reformulation sont alors limitées.

L'ensemble des résultats de l'étude est détaillé dans le rapport *Etude du secteur des aliments infantiles de diversification – Oqali – Données 2012 – Edition 2014*.

⁴ Directive 2006/125/CE de la Commission du 5 décembre 2006 concernant les préparations à base de céréales et les aliments pour bébés destinés aux nourrissons et aux enfants en bas âge - <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32006L0125&qid=1406209486974&from=FR>